

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.30.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Septèmes-les-Vallons - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2019/2021 - Tranche 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2021 envisagé par la commune de Septèmes-les-Vallons pour lequel elle sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

**REFECTION DU REVETEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE DU STADE MUNICIPAL PIERRE BECHINI**

La commune s'est engagée dans une campagne de modernisation et de réhabilitation de ses équipements pour améliorer la qualité d'utilisation de ses aires de sports.

Le stade municipal Pierre Bechini connaît une activité sportive riche, en raison de l'engouement pour le football. L'ancien revêtement synthétique de ce stade, datant de 2008 et malgré un entretien régulier, nécessite d'être changé. La commune souhaite faire poser un revêtement de nouvelle génération, écologique, composé de particules de coco-liège.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019 s'élève à 390 000 €HT. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Région d'un montant de 117 000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 195 000 €

**ACQUISITIONS FONCIERES**

La commune souhaite acquérir deux parcelles pour les projets d'extension de son parc des sports et loisirs le Grand Pavois et la future construction d'un nouveau groupe scolaire.

Complexe de sports et loisirs et lieu dédié à l'organisation de nombreux événements tout au long de l'année, le Grand Pavois est le parc principal de Septèmes-les-Vallons. La commune envisage d'acquérir une parcelle complémentaire de 5000 m<sup>2</sup>, cadastrée n°AI 124, pour agrandir ce parc et proposer des activités et des espaces détente autour de la nature.

Le montant global des acquisitions foncières prévues en 2019 et en 2021, est estimé à 722 000 € HT, dont 172 000 €HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 361 000 € dont 86 000 € pour la tranche 2019.

## REFECTION ET AGRANDISSEMENT DE 3 GROUPES SCOLAIRES

La commune de Septèmes-les-Vallons s'engage dans une campagne de rénovation et d'extension de ses groupes scolaires pour répondre à l'évolution de la population en raison de l'implantation de nouveaux projets immobiliers. Dans le cadre du présent contrat, trois sites sont concernés : l'école Langevin Wallon, l'école « Jean Crespi » dit des Castors et l'école François Cesari.

Les travaux débuteront par l'école Langevin Wallon en 2019. En raison de son vieillissement naturel et de la résurgence de racines d'arbres, le revêtement de la cour de récréation de 1 775 m<sup>2</sup> sera renouvelé. De même, la clôture d'enceinte de l'école, située dans le périmètre « Quartier Politique de la Ville » sera sécurisée par la pose d'un brise-vue et des portails automatiques avec visiophone.

Le montant global de cette opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 1 445 385 € HT, dont 174 385 € HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 722 693 € dont 87 193 € pour la tranche 2019.

## ACQUISITION ET RESTRUCTURATION DE LA BASTIDE VAL FLEURI POUR LA CREATION D'UN CENTRE DE LOISIRS

La commune souhaite acquérir la Bastide Val Fleuri afin d'y implanter un projet d'accueil de loisirs et de répondre aux besoins de la population dans un quartier qui se densifie. La bâtisse, actuellement composée de logements, nécessitera d'être restructurée dans un deuxième temps.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et en 2021, est estimé à 1 805 000 € HT, dont 600 000 € HT pour l'acquisition foncière prévue sur la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 902 500 € dont 300 000 € pour la tranche 2019.

## ACTION POUR LE LOGEMENT : RENOVATION ET CREATION DE 26 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En raison de la création de nouveaux quartiers d'habitation, la commune souhaite intervenir sur les logements du noyau villageois afin d'éviter un dépeuplement de l'habitat ancien dégradé. Dans cette perspective, la commune a acquis différents biens, logements et terrains, et souhaite procéder à des travaux de réhabilitation et de création de logements sociaux.

Pour 2019, la commune souhaite réhabiliter les anciens locaux de la police municipale, situés en centre-ville parcelle AP n°113 d'une superficie de 70 m<sup>2</sup> en deux logements : un T2 en rez-de-chaussée et un T3 au premier étage.

Le montant global de cette opération, prévue de 2019 à 2021 s'élève à 1 947 325 € HT dont 133 325 € HT pour la tranche 2019. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Région d'un montant de 12 218 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 973 663 € dont 66 663 € pour la tranche 2019.

## ACQUISITIONS DE VEHICULES UTILITAIRES

En raison d'un parc de véhicules utilitaires vieillissant et de besoins nouveaux comme le portage de repas réfrigérés, et le transport des jeunes septemois vers des activités extérieures sportives et de loisirs, la commune doit se doter de trois fourgons de transports de passagers neufs places.

Le montant global de cette opération, prévue de 2019 à 2021 s'élève à 174 202 €HT dont 56 264 € HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 87 102 €, dont 28 132 € pour la tranche 2019.

### Projets prévus à partir de 2020

#### TRANSFORMATION DE LA CUISINE CENTRALE EN OFFICE SATELLITE ET EXTENSION DES REFECTOIRES

La cuisine centrale actuelle, composée d'une unité centrale de production et de deux salles de restauration, fonctionne à la fois comme une unité de production et un maintien en température pour les 170 repas servis aux groupes scolaires et aux accueils de loisirs à proximité.

Aujourd'hui sous dimensionnée au regard du niveau de production et d'activité qui nécessiterait la production de 300 repas par jour, la commune prévoit la restructuration de la cuisine centrale en office satellite. Une extension des locaux et l'achat d'équipements et matériels de cuisine sont envisagés.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 550 000 €HT.

#### AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE FERME DU CHEMIN DU VALLON DU MAIRE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ancienne ferme-laiterie est un des bâtiments les plus anciens de la commune. Celle-ci souhaite profiter de sa position centrale en cœur de ville pour y développer un projet d'économie sociale et solidaire reposant sur l'implantation d'entreprises d'insertion conjoint à un espace muséal.

Le montant global de cette opération prévue de 2020 à 2021 s'élève à 955 000 €HT.

Ainsi, le montant global des travaux de ce contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2021 s'élève à 7 988 912 €HT, dont 1 525 974 €HT pour la tranche 2019, conformément au tableau en annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier de réalisation des opérations.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 3 994 458 € pour ce programme 2019/2021, dont 762 988 € au titre de la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL